

FOOTBALL Le Français et le Valaisan sont montés aux barricades pour nier toute illégalité dans la transaction les liant.

Platini et Blatter jouent en défense

Michel Platini et Joseph Blatter sont montés au front hier pour nier toute illégalité dans le versement de 2 millions de francs du second au premier en 2011, au cœur d'une enquête de la justice suisse. Le dirigeant français a même demandé à être entendu par la commission d'éthique de la Fifa.

«J'ai entièrement déclaré ces revenus» au fisc suisse, a insisté Michel Platini, patron de l'UEFA et grandissime favori à la succession du Valaisan de 79 ans à la tête du football mondial. Pour l'ex-triple Ballon d'or, il s'agit d'éteindre la polémique initiée par la justice helvétique vendredi, quand celle-ci a stigmatisé ce «paiement (suspect), prétendument pour des travaux effectués entre janvier 1999 et juin 2002».

Dans une lettre adressée aux 54 fédérations européennes membres de l'UEFA, le Français précise que ce paiement correspond à la période de 1998 à 2002, lors de laquelle il avait été «employé par la Fifa».

«Il s'agissait d'un travail à plein-temps et mes fonctions étaient connues de tous. Ma rémunération a été convenue à ce moment-là et après que des paiements initiaux ont été effectués, le solde final de 2 millions de francs a été versé en février 2011», a insisté Michel Platini.

Blatter veut rester jusqu'en février

Dans l'entourage de Platini, on précise que la Fifa, empêtrée dans l'affaire ISL (société qui gère les droits de diffusion et de marketing de la Coupe du monde jusqu'à sa faillite en 2001) n'avait pas les liquidités à l'époque pour finir de payer l'ancien capitaine des Bleus, qui n'avait pas de son côté un besoin pressant d'argent.

Quelques minutes auparavant, Sepp Blatter avait lui aussi plaidé pour la légalité de ce versement, via un communiqué de ses avocats suisses et américains. Il s'agit d'une «rétribution justifiée» pour le travail de «conseiller à la présidence» effectué par l'ancien No 10 de l'équipe de France à partir de 1998, a affirmé le Haut-Valaisan, en ajoutant que ce paiement a été «correctement inscrit dans les comptes de la Fifa, y compris les retenues des charges pour la sécurité sociale».

Et Sepp Blatter d'éteindre au passage les rumeurs sur une éventuelle démission de



Michel Platini et Sepp Blatter ont tenté de justifier le versement de deux millions de francs du second au premier nommé. KEYSTONE

sa part, répétant vouloir «rester président» comme prévu, jusqu'au 26 février, date de l'élection de son successeur. Démissionnaire depuis le 2 juin, quatre jours à peine après sa réélection à un cinquième mandat à la tête de la Fifa, Sepp Blatter entend donc continuer à régler jusqu'au bout les affaires courantes, malgré la poursuite pénale engagée contre lui jeudi par la justice suisse pour «gestion déloyale» (soit abus de biens sociaux) et «abus de confiance».

Mais s'il a donné une explication à ce fameux versement de 2011 à Michel Platini, Sepp Blatter doit toujours s'expliquer pour ce «contrat défavorable» à la Fifa qu'il aurait signé en 2005 avec Jack Warner, alors à la tête de l'Union caribéenne de football, en lui cédant très en dessous

des prix du marché les droits de diffusion TV des Coupes du monde 2010 et 2014.

Hier, la chambre d'instruction de la commission d'éthique n'avait pas officiellement confirmé l'ouverture d'une investigation, une clause de confidentialité stricte l'empêchant de communiquer. Mais face à la gravité des faits reprochés à Sepp Blatter, a-t-elle d'autre choix que d'enquêter?

Issa Hayatou ad interim?

«S'il y a un soupçon initial, la chambre d'investigation de la commission lance une procédure formelle», avait confirmé ce week-end Andreas Bantel, porte-parole de la commission d'éthique.

Pour Guido Tognoni, ancien conseiller du président de la Fifa, «il est probable que

Blatter va être suspendu. La Fifa n'a pas le choix, elle se trouve dans une telle situation».

Une telle issue verrait alors le Camerounais Issa Hayatou, premier vice-président senior de la Fifa et patron du foot africain, monter sur le trône du football mondial. Une solution loin d'être idéale, souligne Guido Tognoni. Car Hayatou, 69 ans, n'est de fait pas exempt de tout reproche. En 2011, le CIO dont il est membre, lui avait infligé un «blâme» pour avoir perçu 15 000 euros de la part d'ISL, un partenaire commercial de la Fifa.

Après instruction de cette affaire par sa chambre d'investigation, la chambre de jugement de la commission d'éthique de la Fifa devra prendre une décision. Impossible de savoir quand celle-ci pourrait tomber. **SI**

HOCKEY SUR GLACE

A vos places

Université Neuchâtel (1re ligue) a écoulé 700 billets pour la venue de Genève Servette, demain au Littoral (20h), en 16es de finale de la Coupe de Suisse. Les dirigeants neuchâtelois attendent toutefois une affluence supérieure et rappellent que les places sont en vente via ticketcorner, au café des Amis à Neuchâtel et au kiosque Espacité à La Chaux-de-Fonds.

● RÉD - COMM

Sprunger suspendu

L'attaquant de FR Gottéron, Julien Sprunger est suspendu de manière provisionnelle pour la rencontre contre Lyss demain suite à une éventuelle charge contre la tête de Jannik Fischer (Lausanne) samedi. En plus, une procédure ordinaire est ouverte contre Sprunger. **SI**

VTT

Darbellay sur le podium, Huguenin 6e

Florence Darbellay et Jérémy Huguenin ont mis un terme à leur saison à l'occasion de l'Iron Bike Race d'Einsiedeln (101 km, +3600 m de dénivelé). La Valaisanne a pris le troisième rang en 5h33', à 22 minutes de la lauréate, Esther Süss. Le Neuchâtelois a terminé au sixième rang en bouclant le parcours en 4h26', rendant près de 11' au vainqueur Urs Huber. Au général final de la Swiss Bike Marathon Serie, Jérémy Huguenin et Florence Darbellay terminent respectivement quatrième et troisième. **RÉD**

TENNIS

Bencic souffre

Moins de 36 heures après sa finale perdue dimanche à Tokyo, Belinda Bencic était déjà en lice à Wuhan (Chine). La Saint-Galloise s'en est bien sortie pour battre la Croate Ajla Tomljanovic 7-5 7-5 en une heure et demie. Bencic a sans doute reçu un petit coup de pouce du destin. Au lieu de la Slovaque, elle aurait dû affronter Eugenie Bouchard, mais cette dernière a déclaré forfait. **SI**

Retour manqué pour Sharapova

Maria Sharapova a été stoppée net dans son retour à la compétition après trois mois d'absence pour blessure, à Wuhan (Chine). La No 3 mondiale a dû jeter l'éponge contre Barbora Strycova, alors qu'elle menait 6-7 7-6 2-1. Elle a ressenti des douleurs à l'avant-bras et au poignet gauches. **SI**

ATHLÉTISME

Athlètes de l'Olympic en évidence

Bonnes conditions, samedi pour le traditionnel meeting de fin de saison de Lons-le-Saunier. Kilian Lacreuse (Olympic) s'est imposé sur 100 m (11" 36) devant son camarade de club Lonan Coulibaly (11" 37) auteur d'un retour en puissance estampillé d'un record personnel. Sur 200 m, Lonan Coulibaly en faisant autorité dans le virage, s'offrait la victoire et un record personnel avec 23"02. A relever encore qu'au javelot, la débutante Lia Leuenberger (Olympic) a fait une importante progression avec une mesure de 29m44. **RJA**

HIPPISME La Fédération équestre internationale a admis la contamination du fourrage des chevaux du Jurassien.

Steve Guerdat blanchi de tout soupçon de dopage

Les deux cavaliers suisses Steve Guerdat et Alessandra Bichsel ont été blanchis de tout soupçon de dopage de leurs chevaux, testés positifs plus tôt dans la saison, annonce la Fédération internationale des sports équestres (FEI).

La FEI accepte les explications des deux cavaliers helvétiques selon lesquelles la positivité de leurs montures était due à la contamination du fourrage par des graines de pavot. Ces conclusions ont été acceptées par le Tribunal de la FEI.

Guerdat et Bichsel n'encourent aucune autre sanction que la disqualification de leurs chevaux lors du concours où ils ont été contrôlés positifs.

Nino Buissonnets, le cheval du champion olympique, avait été contrôlé positif le 17 mai lors du CSIO de La Baule (Fr) avec de la codéine, de l'oripavine et de la morphine. Une autre monture du Jurassien, Nasa, présentait aussi des traces de codéine et de morphine.



Steve Guerdat (ici sur Nino des Buissonnets) se félicite de pouvoir à nouveau se concentrer sur les aspects sportifs. KEYSTONE

Le cheval d'Alessandra Bichsel, Charivari KG, avait été contrôlé le 8 mai à Deauville avec des traces des mêmes produits.

Les deux cavaliers avaient été suspendus pour deux mois le 20 juillet de manière provisoire. Le Tribunal de la FEI avait toute-

fois levé la suspension provisoire des cavaliers le 27 juillet mais les chevaux étaient restés suspendus jusqu'au 19 septembre. Privé de Nino, Steve Guerdat n'avait pas été retenu pour les championnats d'Europe d'Aix-la-Chapelle à la mi-août.

Le champion olympique Steve Guerdat a réagi avec satisfaction à la nouvelle sur sa page Facebook. «Je suis ravi d'avoir été complètement réhabilité et lavé par la FEI et le Tribunal de la FEI de tout soupçon de dopage. Je suis heureux et satisfait que les preuves que j'ai apportées au dossier confirment en tout point que les circonstances de la contamination alimentaire étaient exceptionnelles et que nous cavaliers, avons agi en tout temps de manière très professionnelle et diligente, sans aucune négligence ou de manière intentionnelle. Pour moi, le bien-être de mes chevaux est la priorité absolue dans mon travail au quotidien en tant que détenteur de chevaux et de cavalier de saut d'obstacles. La décision des juges est extrêmement importante pour moi, cela signifie que mes chevaux et moi pouvons enfin à nouveau concentrer toute notre énergie sur les aspects purement sportifs.»

Le champion olympique a dénoncé au passage la forme de condamnation qui l'a frappé du fait de la révélation de cette affaire avant même qu'elle soit ju-

gée. «Il apparaît évident aujourd'hui que les personnes responsables devront réfléchir à la manière d'optimiser la procédure et les lignes directrices valables actuellement afin qu'à l'avenir, un soupçon non prouvé de faute du cavalier, comme dans mon cas, soit traité de manière approfondie avant que des accusations injustifiées – avec les conséquences pour la réputation de la personne concernée qu'elles engendrent – ne soient rendues publiques.»

«Je prends des dispositions extrêmement précises en ce qui me concerne», a encore précisé le cavalier à la télévision. «Je ne vois pas ce que j'aurais pu faire pour éviter cette affaire. Je ne peux pas contrôler chaque botte de foin et chaque champ. Je ne veux pas non plus jeter la pierre aux fournisseurs. En fin de compte, je suis responsable de mes chevaux. Tout cela est finalement un hasard, qui peut arriver à tout le monde.» Comme il y a eu des précédents, le cavalier suggère encore que la FEI s'attelle à modifier ses règlements. **SI**